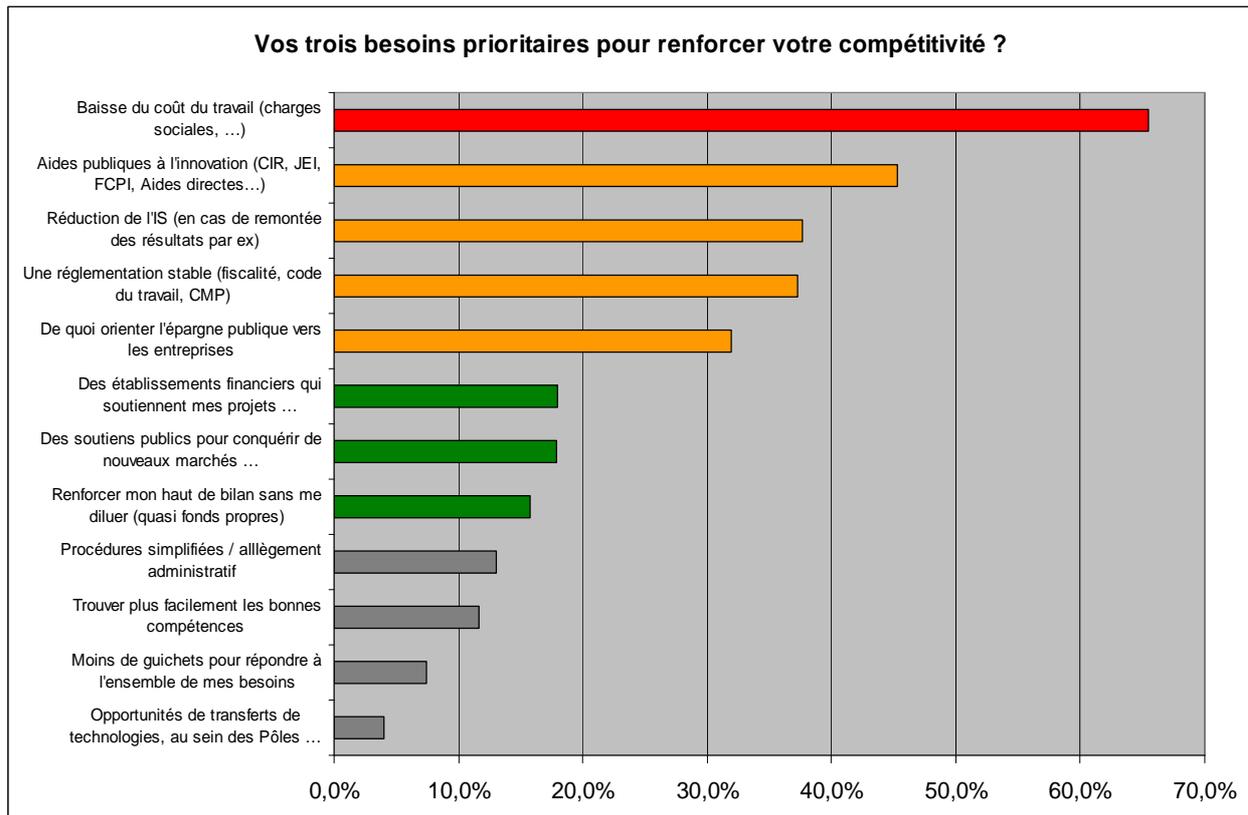


Question de François DROUIN, Président Directeur Général d'OSEO,

Parmi les 12 principales attentes que vous nous avez remontées pendant la première année de sondages, quels sont aujourd'hui **vos trois besoins prioritaires pour renforcer votre compétitivité ?** (trois réponses possibles)



Encore une fois, les trois maître mots sont : allègement, simplification, stabilisation.

Allègements :

- la principale demande porte sur l'allègement du coût du travail, gage à la fois d'amélioration de la compétitivité – notamment à l'international, et de plus grande stabilité des emplois en période de transition. Plusieurs entrepreneurs indiquent même que la baisse des charges sur salaires pourrait être corrélée à la baisse des aides à l'embauche : la meilleure aide, c'est le moindre coût. « Moins d'Etat...»
- L'allègement des contraintes administratives constitue également une forte préoccupation : ces contraintes sont en effet très consommatrices d'énergies, qui de ce fait se trouvent détournées de l'objectif initial de l'entreprise : produire et vendre. Noter que la croissance des entreprises fait franchir les différents « seuils » : 10

personnes, puis 50, 250, ... qui généreront ainsi des contraintes administratives qui contrarient cette croissance !

- Enfin, l'allègement de l'IS sur les résultats reportés –éventuellement plafonné- serait une excellente mesure pour renforcer les fonds propres, et donc faciliter le financement de la recherche, de l'export et du développement. C'est là aussi une préoccupation constante des entreprises.

Simplification :

- L'accès aux dispositifs d'aides diverses : à l'export, à l'investissement, à l'emploi, etc, est extrêmement dispersé ; les PME ont le net sentiment que, devant cette complexité, elles sont moins bien armées que les grandes entreprises pour trouver les « guichets », monter les dossiers, et ainsi bénéficier des aides qui sont pourtant davantage déterminantes pour les PME.
- Si les coûts administratifs et fiscaux sont lourds, leur traitement l'est aussi : il y a une demande forte pour pouvoir s'acquitter des différentes charges et taxes en un seul paiement, voire deux : un fiscal et un social.
- Dans le même ordre d'idée, la simplification du bulletin de paie, qui pourrait se résumer à 5 lignes, et ne plus distinguer les charges patronales des charges salariales.

Enfin, la stabilisation :

- la stabilisation des règlements, législations, dispositions fiscales : cela redonnerait confiance dans les mesures annoncées ; un entrepreneur illustre ainsi la situation : « *ne pas avoir besoin d'acheter les quotidiens pour savoir ce qui a changé par rapport à hier* »

Sont plébiscités :

- le CIR
- le statut JEI (tel qu'en 2009)
- les avances remboursables

Quelques propositions, suggestions, sur le plan :

- fiscal /social :

- regrouper les différents prélèvements fiscaux et sociaux (cf système anglais, qui regroupe en un seul prélèvement la TP, la TF, IFA, taxe d'apprentissage, taxe formation) ; un seul collecteur à la source ;
- permettre des sur- amortissements
- exonérer de cotisations sociales l'embauche de jeunes sur deux ans, ou créer un « crédit d'impôts embauches » sur la base de X emplois/an pour les PME
- alléger l'IR, l'IS et l'ISF par report sur la TVA
- flécher vers les PME 50 % des « TEPA ISF »

- Commande Publique

- meilleur accès à ces marchés : l'UGAP est mis en cause (statut, manque d'ouverture aux PME)

- intègre la notion de « lien social » dans l'attribution des Marchés Publics

- Divers

- stabiliser contractuellement les relations sous-traitants/donneurs d'ordre
- moins de Pôles de compétitivité, mais plus importants
- faciliter le rapprochement entre PME pour favoriser l'émergence d'ETI sans perte de valeur (création d'une agence de rapprochements)
- créer une « assurance développement de produit breveté » à l'instar de l'assurance prospection de la COFACE
- ré-orienter les aides, FSI, vers les PME
- faciliter l'accès des PME au financement